# **RN171**Déviation de Bouvron





# Information conseil municipal 14 mars 2017

Mathieu GALIANA (DREAL Pays de la Loire)



#### Plan de présentation

- 1. Projet et calendrier
- 2. Situation foncière
- 3. Description des travaux prévus en 2017
- 4. Les mesures de circulation autour du chantier
- 5. Les protections acoustiques
- 6. Dispositifs d'information
- 7. Sujets à approfondir à partir de 2017 avec les communes



### 1 – PROJET ET CALENDRIER



#### Le maître d'ouvrage

**Etat** - Ministère de l'Ecologie, du l'Energie et de la Mer représenté par la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Pays de la Loire

#### Le maître d'oeuvre

**Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Ouest** – Service Ingénierie Routière

#### **Entreprises**

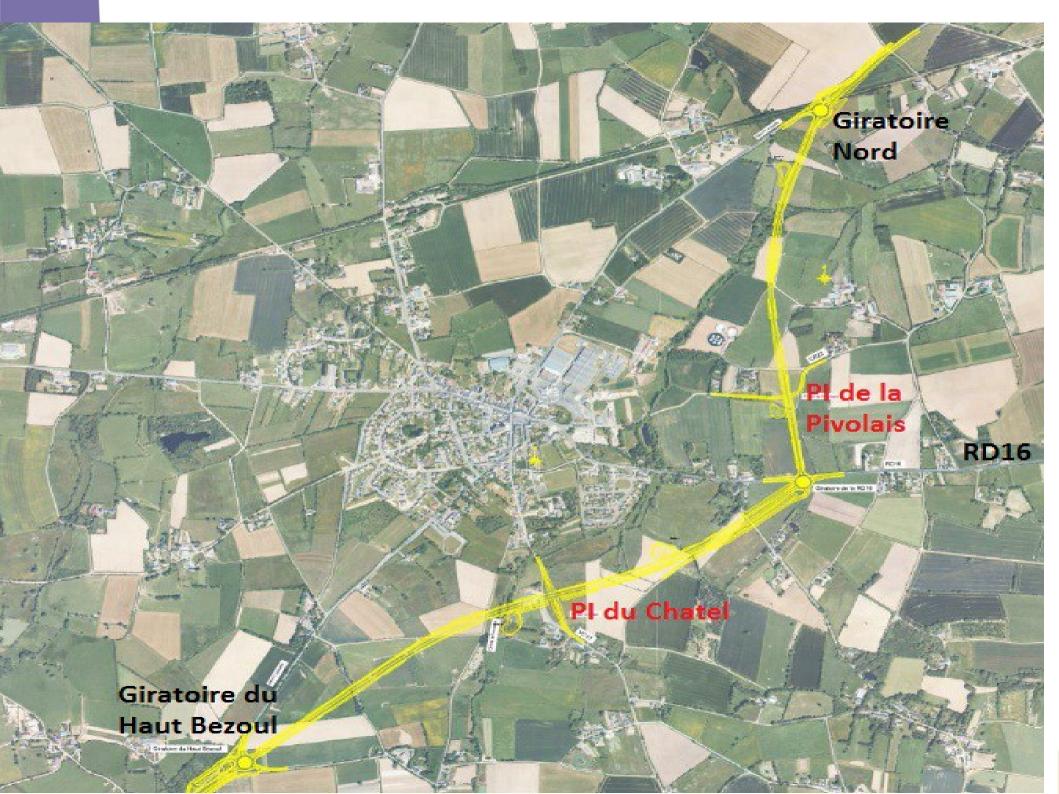
Travaux ouvrages d'art : MARC/PIGEON TP

Création des 3 giratoires : BARAZER

Terrassements, chaussées : entreprises non encore sélectionnées







#### **Aspects financiers**

- L'opération est financée à 100 % par l'État
- Le coût inscrit au CPER 2015-2020 est de 15 millions d'euros TTC



#### Le calendrier général des travaux



• Travaux des mesures compensatoires : 2017-2018

• Travaux d'aménagements paysagers : 2020



### 2 - SITUATION FONCIERE



#### 2 - Situation foncière

- Aménagement foncier terminé : arrêté clôture et prise de possession des terrains : 14/01/2016
- Travaux connexes :
  - 1ère phase des travaux connexes terminée (2ème phase après travaux routiers en 2018)
  - 2ème phase des travaux connexes après les travaux d'ouvrages d'art (à partir de l'été 2018)
- Indemnisation des propriétaires et exploitants
  - AFAFAF en cours pour l'indemnisation des propriétaires et exploitants agricoles pour perte de surface;
  - Une indemnité sera versée aux exploitants justifiant d'un allongement de parcours



### 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX PREVUS EN 2017



#### 3 – Description des travaux prévus en 2017

- Février / mars 2017 : déboisements de 5 secteurs
  - Haut-Bezou ; Chatel ; RD16 Pivolais ; Borsac
- Avril / juin 2017 : début des travaux de déplacement de réseaux téléphone, eau, électricité
- Juin 2017 :
  - Début du chantier ouvrages d'art au Chatel et la Pivolais (durée 1 an)
  - Début du chantier des 3 giratoires (durée 1 an)
  - Début des travaux de création de 15 mares de compensation (travaux chez des exploitants agricoles)

#### Novembre / décembre 2017 :

Début des déboisements sur la totalité de l'emprise





# 4 – LES MESURES DE CIRCULATION AUTOUR DU CHANTIER



# 4 - Mesures de circulation autour du chantier à partir de juin 2017 jusqu'à l'été 2018

- Secteur des 3 giratoires (Haut-Bezou ; RD16 ; Borsac) :
  - Limitation de vitesse aux abords des chantiers
  - Suivant la phase de travaux : alternat ou fermeture ponctuelle avec déviation mise en place
  - Déviations différenciées pour les PL et VL (PL : RN137 et RN165 ; VL : réseau départemental)
- Secteur des ouvrages d'art :
  - Fermeture de la VC 11 au niveau du Chatel à partir de juin 2017 pour une durée d'un an.



## 5 – LES PROTECTIONS ACOUSTIQUES



#### 5 – Protections acoustiques

- Cadre réglementaire
  - Loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit
  - Arrêté du 5 mai 1995 relatif au bruit des infrastructures routières
    - Seuils réglementaires (habitations en zone d'ambiance sonore initialement modérée\*\*)

Niveau de bruit diurne (6h-22h)	Inférieur à 60dB(A)
Niveau de bruit nocture (22h-6h)	Inférieur à 55dB(A)

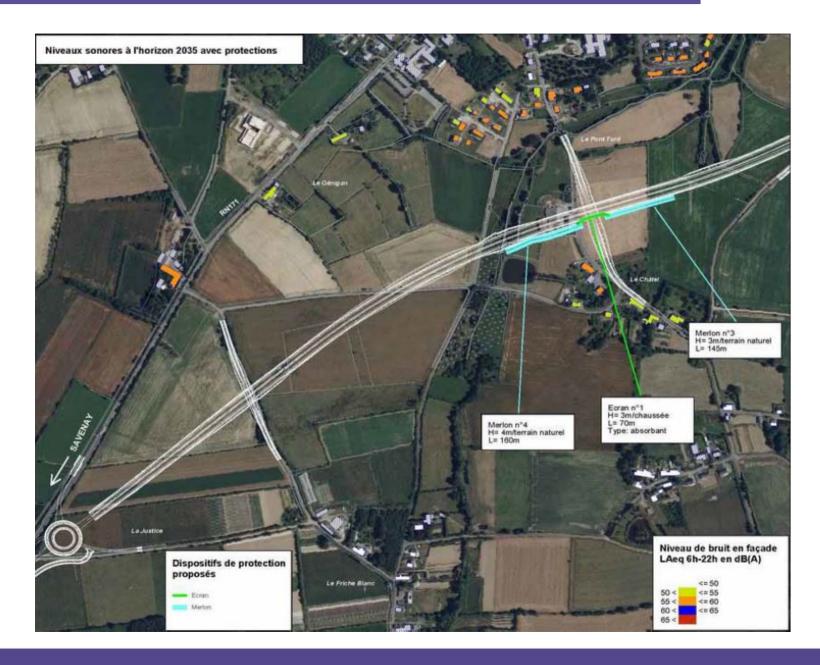
- Laeq (6h-22h) est inférieur à 65dB(A)
- Laeq (22h-6h) est inférieur à 60dB(A)





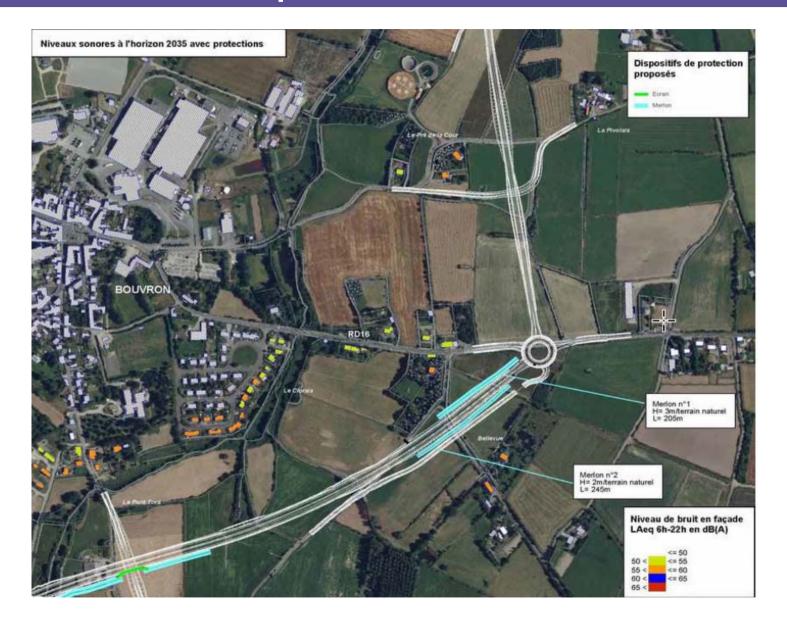
<sup>\*\*</sup> une zone est dite d'ambiance modérée si le niveau de bruit ambiant avant construction de la voie nouvelle à 2 m en avant des façades bâtiments est tel que :

### 5 - Protections acoustiques – secteur « Chatel »





#### 5 - Protections acoustiques – secteur « Bellevue » - RD16





### 6 - DISPOSITIFS D'INFORMATION



#### 6 - Les dispositifs d'information

#### Pour les riverains :

- Site internet de la DREAL Pays de la Loire
- Bulletins municipaux
- Distribution de journaux de chantier dans les boîtes aux lettres (1<sup>er</sup> numéro en juin 2017)
- Réunion publique d'information organisée par la DREAL fin juin 2017

# Pour les exploitants agricoles concernés par les mesures compensatoires

Réunion prévue le 21 mars 2017 matin



#### 6 - Les dispositifs d'information

#### Pour les usagers

- Communiqué de presse avant le début des travaux
- > Panneaux de chantier
- ➤ Site internet de la DREAL Pays de la Loire

.



#### 6 - Les dispositifs d'information

#### **Site Internet**

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Rubrique Infrastructures de transport et aménagement

Une adresse mail pour contacter la DREAL

Rn171-deviation-bouvron.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr



# 7 – SUJETS A APPROFONDIR EN 2017 AVEC LES COMMUNES



- Aménagements paysagers
- Traversée voie verte (giratoire Nord de la future déviation)
- Gestion après travaux
- Déclassement RN171



- Aménagements paysagers
  - Étude avant-projet transmise en 2016 aux communes. Attente avis des communes pour démarrer étude projet au plus tard en mai 2017
  - Principes retenus pour les aménagements paysagers :
    - Entrée de bourg à l'Est par le giratoire de la RD16 (décision prise lors du conseil municipal du 9 décembre 2013) – Par contre, pour la desserte locale de la laiterie, l'accès se fait par le Nord
    - Cohérence avec aménagements de part et d'autre de la RN171
    - Mise en valeur de certaines vues (bourg, vallée Farinelais,...)
    - Bande paysagère sur rond-point
    - Plantations d'espèces locales ;
    - Pas de plantation constituant des obstacles dans la zone de sécurité (située à moins de 8,5 m du bord de la chaussée)

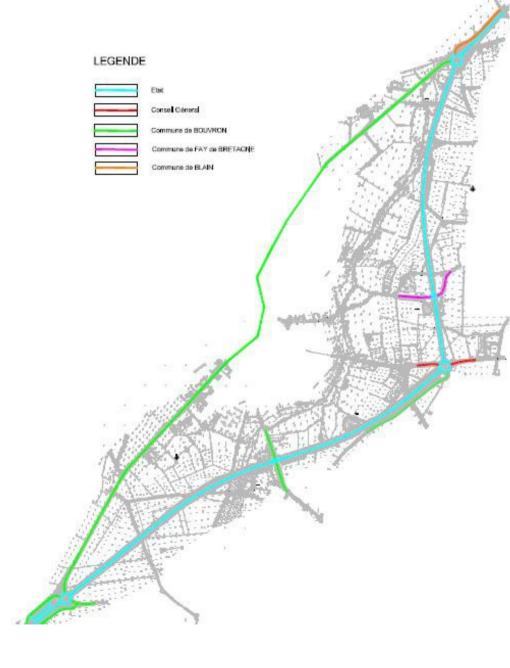


- Traversée voie verte sur le giratoire nord de la déviation de Bouvron
  - Accord de principe sous réserve de prendre en compte prescriptions techniques :
    - Il ne sera pas matérialisé une traversée de piétons
    - Abaissé de bordures au niveau du giratoire pour orienter le flux d'usagers
    - Pas de plantations prévues aux abords pour sécurité des usagers
  - Aspects fonciers :
    - Nécessité d'acquisition de terrains par la ComCom de Blain pour les raccordements de la voie verte de part et d'autre du giratoire
  - Travaux
    - Coordination des travaux nécessaire entre travaux routiers et voie verte
  - Gestion et exploitation de la voie verte à la charge de la collectivité (convention à établir avant travaux)



- Gestion après travaux
  - Constat et PV de remise à la fin des travaux

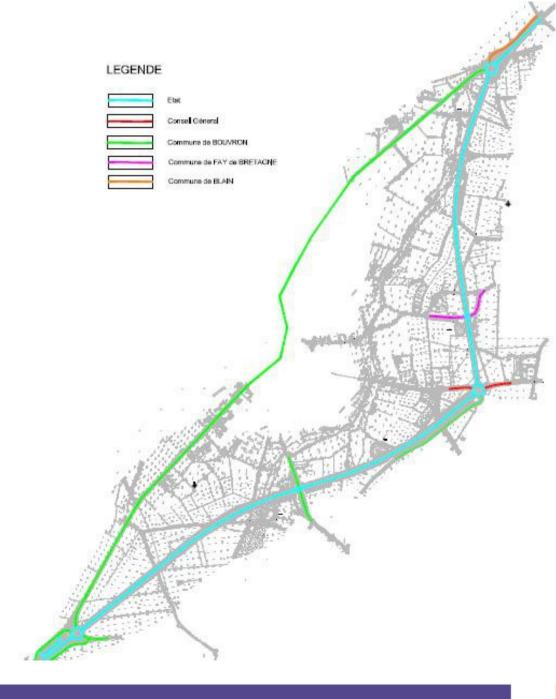
- Aménagements paysagers / bandes paysagères autour des giratoires :
  - Nécessité de signer les conventions de gestion avant réalisation des travaux paysagers





#### Déclassement RN171

- Un diagnostic sera fait en 2017 ou 2018
- Les travaux à réaliser seront estimés
- Une soulte sera versée à la commune de Bouvron si nécessaire
- Un arrêté de déclassement sera signé





### Merci de votre attention ...

